

## Tarduction Et Syntaxe: les inséparables

Nisreen Anton Abu Hanak, Bassel Salamah Al Zboun \*

### ABSTRACT

Cet article se donne pour objectif de souligner l'importance de la connaissance du système syntaxique lors de l'apprentissage de la traduction. Nous nous reposons sur un corpus composé de phrases traduites de l'arabe en français tout en limitant la recherche à deux structures, l'infinitif et l'aspect progressif. Nous mettons en évidence l'existence de la classe syntaxique et de la structure pour les exprimer dans chaque langue à la lumière de la linguistique fonctionnelle.

**Keywords:** Traduction, Syntaxe, Infinitif, Aspect, Linguistique Fonctionnelle.

### Introduction

Le langage est une faculté propre à l'homme par lequel il peut communiquer au moyen de signes vocaux dont chaque signe est « une entité psychique à deux faces » (De Saussure, 1916: 99) l'une est le signifiant, l'autre est le signifié. Le lien unissant l'une à l'autre est arbitraire, ainsi ces signes diffèrent d'une communauté à une autre.

Le signifiant d'une langue se manifeste uniquement sous une forme linéaire « étant de nature auditif, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps: a) il représente une étendue ; et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est une ligne. » (De Saussure, 1916: 103).

D'un caractère linéaire, les signifiants s'ordonnent l'un à la suite de l'autre dans la chaîne parlée selon des rapports syntagmatiques commandés par un système « une langue c'est-à-dire un système de signes » (De Saussure, 1916: 26). Plus précisément, la langue n'est qu'« un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus » (De Saussure, 1916: 30). Ce système est généré par des habitudes sociales héritées des générations précédentes. Ces habitudes peuvent évidemment être transformées et modifiées afin de répondre aux besoins de la communication sociale, ainsi les langues divergent au niveau de leur système.

Martinet affirme que « une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté » (Martinet, 1970: 20).

L'analyse des langues montre que celles-ci disposent de plusieurs types d'organisation syntaxique pour satisfaire les besoins communicatifs qui sont les mêmes, alors que les procédures syntaxiques ne le sont point. Ainsi, la traduction est une opération selon laquelle nous essayons de dire la même chose, dans une autre langue, donc dans deux structures qui s'affrontent.

C'est cette individualité de système que nous allons mettre en évidence lors de l'apprentissage de la traduction. Nous supposons qu'apprendre à traduire nécessite une bonne connaissance des deux systèmes linguistiques et de leur réalisation.

Un traducteur est un individu qui emploie alternativement deux ou plusieurs langues. Mounin souligne que la traduction « est un contact de langues, est un fait de bilinguisme » (Mounin, 1963: 4). De ce fait, quelques questions se posent:

- Jusqu'à quel point va-t-il respecter la structure de la langue cible ?
- Quelle est la part de l'influence de la langue source sur la traduction de la langue cible ?
- Va-t-il pouvoir éviter l'interférence lors du passage d'une langue à une autre ?

Pour répondre à ces questions, nous procédons à l'analyse d'un corpus de phrases traduites de l'arabe en français dont l'objectif est d'exposer les problèmes syntaxiques produits lors de la traduction.

Le travail que nous entreprenons est une description

---

\* Faculty of languages, The University of Jordan. Received on 31/3/2014 and Accepted for Publication on 15/9/2014.

scientifique qui s'appuie théoriquement et méthodologiquement sur la linguistique fonctionnelle développée à partir des années trente dans le cadre de l'une des branches qui fait suite au structuralisme. La base de cette pensée est issue des réflexions de Ferdinand de Saussure et Troubetzkoy, des travaux de l'école de Prague et des progrès théoriques accomplis au cours des dernières années en linguistique fonctionnelle.

Ce travail met l'accent en particulier sur l'analyse de la modalité « infinitif » et de l'aspect progressif dans deux systèmes syntaxiques divergents, à savoir l'arabe et le français, sachant que ces deux structures ont été abordées et expliquées auparavant. De ce fait, l'étude de ces deux constructions s'appuie sur un corpus constitué de phrases traduites par des étudiants de troisième année dans le cours de traduction.

Cependant, il importe de souligner que l'enseignement de la traduction est dispensé à partir de la troisième année étalé sur deux semestres. En effet, le programme de langue et littérature françaises à l'université de Jordanie propose deux matières « traduction 1 » et « traduction 2 » dont l'objectif est de faire acquérir aux étudiants les compétences nécessaires pour traduire de l'arabe en français et vice-versa. Il ne s'agit pas de former des spécialistes en traduction mais d'améliorer la compétence des étudiants et leur éviter la traduction littérale.

## 1. Cadre théorique

Dans cette partie, nous effectuons une étude contrastive afin de montrer les convergences et les divergences de l'infinitif et de l'aspect progressif dans les deux langues étudiées.

### 1.1. L'infinitif

Les monèmes de la classe des verbes sont des éléments qui assument le rôle de prédicat ou de prédicatoïde. Martinet les définit comme étant « *monèmes que l'on peut toujours identifier comme les noyaux de phrases ou de propositions* » (Martinet, 1985:123). C'est donc l'élément autour duquel s'organisent tous les autres éléments de la phrase. Il doit être identifié et défini syntaxiquement comme étant le noyau sur lequel se raccroche le reste de la phrase, et ne peut pas disparaître sans affecter la compréhension du message. Cet élément ne doit pas être défini sémantiquement « *ce qui signifie que le prédicat n'est pas forcément l'élément le plus important du point de vue du sens* » (Feuillard, 1989: 65). Sémantiquement, le verbe est défini en étant une unité de

la langue qui exprime un état ou une action.

En français, nous dégageons une classe des verbes dont les unités peuvent être des noyaux déterminés par les classes des modalités grammaticales de verbe à savoir les temps, l'aspect, la vision, les voix et les modes. Selon Martinet (Martinet, 1979: 111), la classe des modes comprend l'impératif, le subjonctif, le participe et l'infinitif.

En français, l'infinitif est un mode qui ne porte pas de marque de personne ou de temps. Autrement dit, il ne se conjugue pas aux différents temps connus comme le souligne Martinet « *il n'est pas susceptible de recevoir les appendices formels du type - ons, -ez, annexes de personnels en fonction sujet* » (Martinet, 1979: 112) ainsi, il n'est jamais déterminé par les monèmes de la classe de temps.

Au niveau de la syntaxe, le verbe à l'infinitif n'a pas les mêmes comportements que le monème verbal nu ou déterminé par des modalités autres que celle de l'infinitif. Quant au niveau morphologique, l'infinitif se reconnaît par ses déterminations: /e/ er comme aimer, parler...etc. /r/ ir, re, oir comme partir, voir et prendre.

Le verbe à l'infinitif peut occuper différentes places dans la phrase et cela selon le contexte employé: *Que voir ?* dans un contexte interrogatif, *Quoi travailler pour toujours !*, *Oh partir tout seul !* dans un contexte exclamatif, *Informer les étudiants !*, *Ne pas marcher sur la pelouse*, dans un contexte de recommandation. Le verbe à l'infinitif peut également s'employer comme un attribut de sujet: *l'importance est de participer*, ou il peut être complément de l'adjectif: *Il est content de partir*, ou du nom: *il a l'habitude de travailler tard le soir*.

Lorsque l'infinitif est précédé d'un déterminant, il fonctionne comme un nom véritable « *le rire, ce rire, ton (ton, mon) rire* » (WAGNER, 1962: 307). Dans ce cas, il y a un transfert de la classe des verbes vers la classe des noms.

La langue arabe ressemble au français puisqu'elle comprend dans son système syntaxique une classe des verbes. Elle a ses déterminations grammaticales telles que la classe des modalités aspectuelles, la classe des modalités temporelles, la classe de la voix et la classe de l'impératif.

### 1.2. L'aspect

La classe de l'aspect comporte deux unités qui s'opposent, l'accompli et l'inaccompli et qui est formellement marquée d'une part par l'affixation du monème sujet et d'autre part par « l'alternance

vocalique » de la deuxième voyelle radicale.

katab-a	ja-ktub
écrire-aco.-P3m.	P3m.-écrire-inac.
« Il écrit »	« Il a écrit »

L'aspect accompli ou inaccompli coexiste avec les classes de temps: passé, futur, et de voix: actif et passif. En revanche, il ne peut pas coexister avec le mode impératif.

Le système verbal arabe ne comporte pas de classe de l'infinitif en tant que déterminant de verbe. La langue a recours à deux formes pour exprimer l'équivalent. D'une part, la classe des noms:

j-urid	al	muḡadara
P3m.-vouloir-inac.	def.	départ
« Il veut partir ».		

D'autre part, en ayant recours à une structure de subordination:

j-urid	ʔan	j-uḡadir
P3m.-vouloir-inac.	que	P3m.-partir/inac.
« Il veut partir ».		

### 1.3. L'Unité [biḡadad] « être en train de »

L'emploi de cette unité linguistique pose la question de la copule vide: « La copule vide est dépourvue de sens. Dans la langue arabe, elle présente la forme du verbe [ka:n] « être »(Al zbound, Abu-Hanak, 2012: 113), mais elle est dépouillée du sens lexical. La copule vide dans cette langue n'est présente que pour porter les modalités verbales du temps futur et du temps passé. Elle ne peut être en aucun cas déterminée par la voix passive.

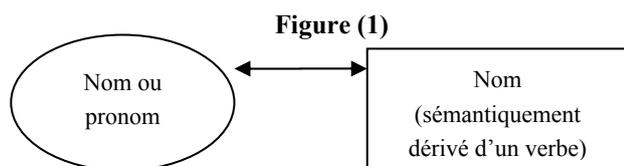
La copule vide peut former des prédicats avec:

Les adjectifs: Il est triste ■ *huwa hazi:n*

Les noms: c'est François ■ *huwa franswa*

Les syntagmes prépositionnels: Il est à Paris

■ *huwafi: ba:ri:s*», parce qu'une telle unité n'apparaît qu'avec un prédicat nominal.



huwa	biḡadad	kitabāt	risala
P3m.	être en train de	écriture	lettre

« Il est en train d'écrire une lettre »

La copule vide a souvent fait l'objet de nombreuses analyses. André Martinet dans son ouvrage *Grammaire fonctionnelle du français* distingue la copule vide « il *est fatigué* », de la copule pleine: « il *paraît fatigué* ». Il explique que la copule vide est « sans valeur de sens qui est simplement l'indication que le nom ou l'adjectif qui suit est le prédicat » (Martinet, 1979: 85).

Une autre analyse est proposée dans l'ouvrage *Typologie de la syntaxe connective* où les auteurs distinguent deux formes de connexion, l'une appelée syntaxe connective pour « l'étude des prédicats qui visent à identifier ou qualifier une entité » (Clairis, Chamoreaun, Costauoec et Gerin, 2005:13), il s'agit des verbes spécialisés dans la connexion attributive.

ka:n	al	walad	mari:ḡ
passé	def.	garçon	malade
« Le garçon était malade »			

L'autre appelée la syntaxe nucléaire « définie dans les langues à opposition verbo-nominale comme un type de construction où « le verbe-noyau distribue les fonctions syntaxiques (sujet, objet etc.) aux unités qui gravitent autour de lui comme des satellites. » (Clairis, Chamoreaun, Costauoec et Gerin, 2005:17): exemple: Nous **partons** en France

Les auteurs rappellent que la syntaxe est conçue pour « l'examen de la façon dont s'organisent les unités minimales significatives (monèmes, synthèmes et parasynthèmes) dans l'énoncé afin de communiquer l'expérience que veut transmettre le locuteur à son auditoire. » (Clairis, Chamoreaun, Costauoec et Gerin, 2005: 14).

La classification des monèmes dans la linguistique fonctionnelle se fait sur la base de leurs compatibilités et de leur exclusion mutuelle et ceci valant pour chaque classe. Une langue qui distingue une classe de nom et une classe de verbe, le fait à partir de modalités spécifiques à chacune de ces classes. Les modalités d'aspect et de temps sont réservées à la classe du verbe, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent en aucun cas déterminer le nom. C'est pour cette raison que nous pensons que la langue arabe n'a recours à la copule [ka:n] « être » que quand il s'agit de deux nominaux en relation dans le passé ou le futur sachant qu'elle n'a pas de modalité du temps présent. Dans cette optique nous analysons cette unité [biḡadad] comme un adverbe d'un type particulier qui ne détermine que ce type de prédicat parce qu'il n'apparaît

dans la langue que dans ce contexte.

- huwabişadadkitabtrisala

P3m. être en train de écriture lettre

« Il est en train d'écrire une lettre »

- huwaka:n-abişadadkitabtrisala

P3m. passé être en train de écriture lettre

« Il était en train d'écrire une lettre »

- huwa sa –ja-kunbişadadkitabtrisala

P3m. future être en train de écriture lettre

« Il sera en train d'écrire une lettre »

Nous soulignons ici que le pronom [huwa] « il » est obligatoire dans le premier exemple, tandis qu'il est facultatif dans le deuxième et le troisième exemple car le verbe [ka:na] « être » n'apparaît pas dans la première phrase puisque la langue ne marque pas la modalité de temps présent.

La langue française exprime cet adverbe par l'unité *être en train de*. Les auteurs de l'ouvrage *Grammaire méthodique du français* classent celle-ci en tant que (Riegel et Pellat, 1994:296) semi-auxiliaire exprimant l'aspect progressif. Ils soulignent « *Le procès en cours de*

*réalisation est surtout marqué par être en train de: Je suis en train de chanter sous la pluie ; cette périphrase correspond à la forme progressive anglaise (I'm singing in the rain) »* (Riegel et Pellat, 1994:253).

L'ouvrage *Grammaire expliquée français* mentionne cette unité comme un mode d'aspect « *Il faut tenir compte également de l'aspect du verbe, c'est-à-dire de la manière dont se déroulent l'action, l'événement....b) L'action peut également être en train de se réaliser.... On dîne – On est en train de dîner.* » (Poisson, Mimran et Mahe-Le Coadic: 109).

Dans la *Grammaire Progressive du Français* l'unité *être en train de* apparaît dans les temps de l'indicatif avec le temps présent « *être en train de* » + *infinitif* [qui] *insiste sur le déroulement de l'action ; [et dont] la durée est plus ou moins longue: Ne me dérangez pas, je suis en train de travailler* » (Boulares et Frerot, 2004: 38).

## 2. Analyse du corpus

Cette partie s'intéresse à l'analyse du corpus qui est composé des phrases traduites de l'arabe en français. Nous présentons, dans un premier temps, un tableau montrant les différentes réponses des étudiants suivies ensuite de leur analyse.

Tableau (1)

Phrase	Infinitif	Qu'il + verbe	Qui ou Que + infinitif	De + infinitif	Que + verbe	Nom	Non traduit
1	19	0	0	0	0	0	0
2	4	6	4	1	3	0	1
3	5	0	0	0	0	13	1
4	13	1	0	0	2	3	0

Tableau (2)

Phrase	être en train de	Etre sur le point de	Présent	Commencer à	Faire + infinitif	Venir de	Insister
5	7	6	1	1	1	1	1
7	8	5	2	0	1	1	1

Nous remarquons que la totalité des étudiants a traduit correctement l'infinitif dans la première phrase ici analysée.

Nous expliquons ce résultat par l'application de la règle syntaxique générale indiquant que quand deux verbes se suivent, le deuxième se met à l'infinitif. Donc,

une fois le verbe « vouloir » conjugué, le deuxième est systématiquement à l'infinitif.

Les étudiants n'ont pas éprouvé de difficultés à traduire cette phrase puisqu'elle est l'une des règles de base à apprendre et à mettre en évidence dès le début de leur apprentissage de la langue française.

Tableau (3)

ju-ri:d	gi:ra:ʔt	an	naş	bi	al	luya	al	faransi:ja
P3.-vouloir-inac.	lecture	déf.	texte	en	déf.	langue	déf.	français
« il veut lire le texte en français »								

La deuxième phrase se traduit aussi par l’infinitif, cependant, la majorité des étudiants l’a traduite soit par « que+p3+verbe » soit par « que+infinitif ».

Nous constatons que le subordonnant « ana » en arabe les a entraînés à la confusion. Or en français, la

proposition infinitive a pour noyau un verbe à l’infinitif qui a son sujet propre. En revanche, cette règle ne s’applique pas en arabe puisque le système de la langue permet ce type de construction car la langue n’a pas de classe de modalité infinitif.

Tableau (4)

ju-ri:d	ʔan	ja-graʔ	an	naʃ	bi	al	luya	al	faransi:ja
P3.-vouloir-inac.	que	P3.-lire-inac	déf.	texte	en	déf.	langue	déf.	français
« il veut lire le texte en français »									

La troisième phrase se traduit également par l’infinitif « se promener » où il exerce la fonction syntaxique d’un nom.

Dans cette phrase, le *masdar* en arabe, qui est considéré comme un nom déverbatif, est l’équivalent de l’infinitif tête formant une proposition indépendante. Or la plupart des

étudiants ont remplacé l’infinitif par un nom « la promenade ». Ce même cas existe dans la quatrième phrase où quelques-uns ont employé le nom après la structure « il faut+infinitif ».

Dans les deux cas, les étudiants ont eu recours à la traduction littérale sans se soucier de la structure syntaxique.

Tableau (5)

ja-zib	ki:ta:bat	an	naʃ	bi	al	luya	al	faransi:ja
P3.-falloir-inac.	écriture	déf.	texte	en	déf.	langue	déf.	français
« il faut écrire le texte en français »								

Tableau (6)

ʔat	tanazuh	bi:	al	ħadiga	mufi:d	li	aʃ	ʃiħa
déf.	promenade	dans	déf.	jardin	utile	pour	déf.	santé
« se promener dans le jardin est utile pour la santé »								

L’aspect progressif a été traduit de deux manières différentes, soit par « être en train de » soit par « être sur le point de ».

Une grande nombre a traduit l’adverbe [biʃadad] par l’unité « être en train de » ce qui montre une bonne assimilation de la divergence qui demeure entre les deux systèmes. En effet, les étudiants ont bien compris qu’en arabe l’aspect progressif est exprimé au moyen d’un type particulier d’adverbe qui ne détermine qu’un noyau nominal (Nom – sémantiquement dérivé d’un verbe) exprimant l’action.

D’autres ont traduit cette unité par « être sur le point

de » qui signifie que le procès n’a pas encore commencé. En français cette unité « *situe l’action juste après le moment où le locuteur parle: je ne dors pas encore mais je suis sur le point de m’endormir.* » (Boulares etFrerot, 2004: 48). Cette unité est expliquée dans *Grammaire méthodique du français* en tant qu’un auxiliaire d’aspect car elle saisit « *Le stade antérieur au début de la réalisation du procès* ». Nous soulignons que la langue arabe possède l’unité [ʃlawafak] « être sur le point de » qui appartient au même type que l’adverbe [biʃadad] « être en train de » (Riegel et Pellat, 1994: 253).

Tableau (7)

ʔal	ʃumma:l	biʃadad	bina:ʔ	bajt	zamil
déf.	Ouvrier-pl.	être en train de	construction	maison	beau
« Les ouvriers sont en train de construire une belle maison »					

Tableau (8)

ʔaʔ	ʔa:lib	biʕadad	ʔinha:ʔ	dirasat	hu
déf.	étudiant	être en train de	finir	étude	P3.
« L'étudiant est en train de finir ses études »					

### Conclusion

Pour satisfaire les besoins communicatifs, les langues disposent de systèmes syntaxiques convergents et présentant des différences considérables. Ceci est lié aux structures fondamentales de chaque langue. Nous estimons qu'un apprenant de la traduction devrait acquérir une bonne connaissance de:

1. Les classes syntaxiques de deux langues, nous entendons par classe un regroupement des unités qui ont le même comportement syntaxique. Cette notion écarte ce que l'on nomme traditionnellement « partie de discours »<sup>1</sup>, que l'on appelle aussi catégories grammaticales, sont une classification des mot qui nous a été transmis par la syntaxe traditionnelle, basée sur trois critères qui sont la nature, la fonction, et la position.

2. La syntaxe de la langue qui correspond d'une manière restrictive aux rapports qui s'établissent entre des unités appartenant à des classes différentes ou de même classe.

Cette connaissance peut aider à une amélioration de la traduction et à éviter la traduction littérale et l'interférence lors du passage d'une langue à l'autre.

L'analyse du corpus a mis en évidence une bonne assimilation des étudiants du système verbal français qui possède une classe de modalité infinitif, contrairement au système verbal de l'arabe où elle est absente. Quant à l'adverbe [biʕadad], il a été traduit par l'unité verbal « être en train de » même si certains l'ont traduit par « sur le point de » ce qui est le résultat d'une confusion sémantique.

### NOTES

- (1) La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal distingue neuf parties du discours: le nom, le pronom, le verbe, l'adjectif, l'article, l'adverbe, la préposition, la conjonction. A chacune de ces catégories est assigné un rôle sémantique particulier: le nom désigne les êtres vivants et les

objets du monde réel, l'adjectif définit des qualités, le verbe décrit les procès ou les états, l'adverbe modalise le jugement, les prépositions et conjonctions, l'interjection, l'article et le pronom établissent des relations logiques entre les mots ou entre les phrases ; ils ne signifient rien en eux-mêmes et sont nommés « parties mineures » (Larousse).

### BIBLIOGRAPHIE

- Al-Zboun, B., Abu-Hanak, N. 2012. Omission des verbes « être » et « avoir » chez les apprenants arabophones du FLE, in *Jordan Journal of Modern Languages and Literature* Vol. 4, No.2, p.111-126.
- Boulares, M., Frerot, J. 2004. Grammaire progressive du français, Clé International, Paris.152 p.
- Clairis, C., Chamoreau, C., Costaoeuc, D., Gerin, F., (dir.) 2005, Typologie de la syntaxe connective, Presse Universitaires de Rennes, Rennes.234 p.
- De Saussure, F. 1916. Cours de linguistique générale, Grande bibliothèque Payot, Paris. 520 p.
- Feuillard, C., 1989, *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État, Université Paris 5, Tome I.
- Martinet, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris. 266 p.
- Martinet, André, 1979, (Sous la direction de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris.276 p.
- Martinet, André, 1970, *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin, Paris.
- Mounin, Georges, 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris.296 p.
- Poisson-Quinton, S., Mimran, R., Maheo-Le Coadic, M.,2002, *Grammaire expliquée français*, Clé International, Paris.482 p.
- Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe, 1994, *Grammaire*

*méthodique du français*, Presses Universitaire de France,  
Paris. 646 p.  
Wagner, René-Louis, Pichon, Jacqueline, 1962, *Grammaire*

*du français*, Hachette, Paris. 648 p.  
www.larousse.fr/encyclopedie/divers/partie\_du\_discours/77  
230.

## Traduction, Syntaxe, Infinitif, Aspect, Linguistique Fonctionnelle

*Nisreen Anton Abu Hanak, Bassel Salamah Al Zboun\**

### ABSTRACT

The objective of this study was to focus on the importance of the knowledge of syntactic system when learning translation. We rely on a corpus composed of sentences translated from Arabic into French limiting the research scope to analysis of two structures, the infinitive and the progressive aspects. The article explores the two mentioned syntactic structures as used in every language in the light of functional linguistics.

**Keywords:** Translation, Syntax, Infinitive, Aspect, Functional Linguistics.

### الترجمة والنحو: المتلازمان

*نسرين أبو حنك، باسل الزبون\*\**

### ملخص

يهدف هذا المقال إلى تسليط الضوء على أهمية معرفة النظم النحوية عند تعلم الترجمة حيث نعتمد في هذه الدراسة على تحليل مادة دراسية تتألف من جمل مترجمة من العربية إلى الفرنسية حيث نركز بالأخص على دراسة تركيبين لغويين الأول الفعل غير المصدر صيغة المصدر والثاني الزمن المضارع. نسلط الضوء على وجود أو عدم وجود هذين الهيكلين لكلتا اللغتين و كيفية التعبير عنهما. نعتمد في هذه الدراسة على النظرية الوظيفية.  
**الكلمات الدالة:** الترجمة، علم النحو، وبناء الجملة، المصدر، واللسانيات الوظيفية.

\* Faculty of languages, The University of Jordan,. Received on 31/3/2014 and Accepted for Publication on 18/9/2014.

\*\* كلية اللغات، الجامعة الأردنية، وجامعة السوربون، باريس، فرنسا. تاريخ استلام البحث 2013/11/14، وتاريخ قبوله 2014/6/1.